

Les industries de santé sont-elles stratégiques pour la France ? Quelles propositions de réformes ?



Programme

animé par **Éric Brunet**
Journaliste sur RMC et éditorialiste sur BFM TV

9h **Accueil par Marc de Garidel**, Président du G5 Santé, Vice-Président de l'EFPIA
Vice-Président du Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologies de Santé

9h10 **Ouverture par Monsieur Thierry Mandon**
Secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
chargé de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche



9h45 **Comment renforcer la place du savoir-faire français en santé à l'international ?
Quelle place pour la diplomatie économique ?**

1^{ÈRE}
TABLE RONDE
Page 4

11h Pause

11h30 **Innovier en France : quel rôle pour les partenariats public privé ?
Comment créer la confiance nécessaire ?**

2^E
TABLE RONDE
Page 11

12h45 cocktail déjeuner

14h30 **Comment préserver et développer la production
de produits de santé en France ?**

3^E
TABLE RONDE
Page 18

15h30 Pause

16h **Quelles réformes pour le système de santé de demain ?**

4^E
TABLE RONDE
Page 25

17h30 **Conclusions** **Monsieur Christophe Sirugue**,
Secrétaire d'État chargé de l'Industrie auprès du ministre de l'Économie et des Finances*
Marc de Garidel, Président du G5 Santé

LES INDUSTRIES DE SANTÉ
SONT-ELLES STRATÉGIQUES
POUR LA FRANCE ?
QUELLES PROPOSITIONS
DE RÉFORMES ?



Président du G5 Santé,
Vice-Président de l'EFPIA,
Vice-Président du Conseil Stratégique
de Filière Santé

Cette 5^e édition des Rencontres du G5 Santé revêt une importance toute particulière. Les quelques mois précédents les élections présidentielles et législatives sont traditionnellement l'occasion d'approfondir les sujets d'intérêt pour les Français et de débattre des propositions et des attentes des acteurs engagés pour l'avenir du pays.

Le G5 Santé, cercle de réflexion des industries de santé françaises, acteur engagé au service des patients, se devait d'apporter ses éclairages sur les mutations en cours du système de santé et de contribuer aux débats avec les 20 propositions présentées aujourd'hui. Nous vivons des moments extraordinaires avec une accélération de l'innovation qui posent de nouveaux défis pour nous tous.

Ainsi, le dialogue entre tous est plus que jamais indispensable pour mieux comprendre les attentes respectives, mieux éclairer les conséquences des décisions et mieux appréhender les enjeux des orientations politiques.

Nous avons donc souhaité réunir aujourd'hui autour de tables rondes les principaux acteurs publics afin d'échanger sur nos constats et nos propositions, sur les quatre axes de réflexion majeurs pour les entreprises de santé françaises que sont le renforcement et le développement de l'innovation, de la production, du développement international et de l'efficacité du système de santé.

Nous souhaitons que les échanges initiés lors de ces 5^e Rencontres se poursuivent au-delà de cette journée et puissent aboutir à une vision stratégique commune cohérente et ambitieuse pour le bénéfice des patients.

Marc de Garidel

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'G'.



Comment renforcer la place du savoir-faire français en santé à l'international ? Quelle place pour la diplomatie économique ?

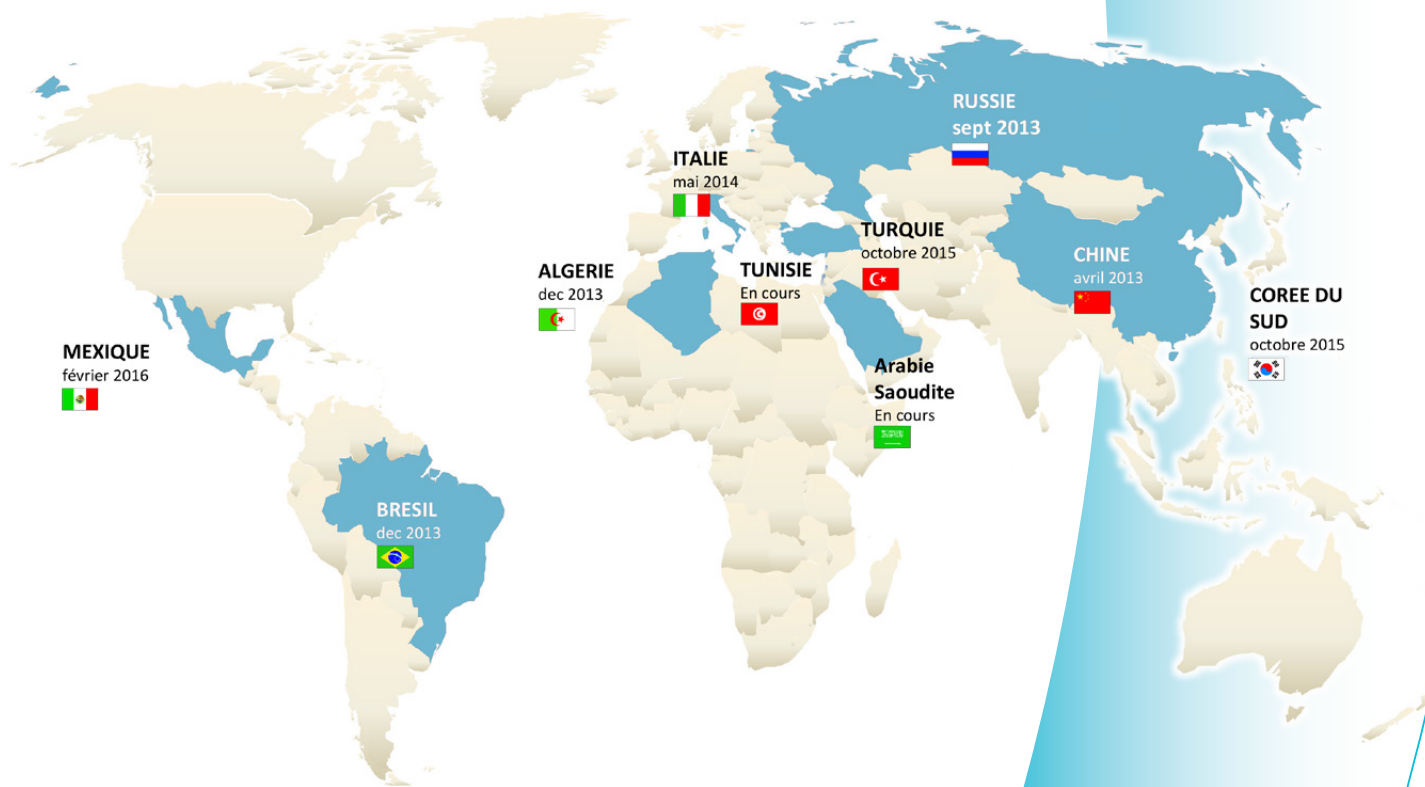
Avec la participation de :

- **Éric Bouteiller**, Vice-Président Sénior médecine générale Asie Pacifique Ipsen et Président de RDPAC
- **Laetitia Dufay**, Chef du Pôle Secteurs prioritaires à l'international à la Direction Générale du Trésor
- **Jean-Patrick Lajonchère**, Fédérateur Export pour la famille “*Mieux se soigner*”
- **Olivier Laureau**, Président de la Fondation Internationale de Recherche Servier et du Groupe Servier
- **Frédéric Rossi**, Directeur Général Délégué – Export, Business France
- **Agnès Romatet-Espagne**, Directrice des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, DGM/DEEIT, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Des Clubs santé pour regrouper, dans les pays où la demande est forte, les services de l'État, les hôpitaux, les syndicats professionnels et les entreprises de santé afin de coordonner les actions et accélérer les exportations.

En Russie, Chine, Brésil, Algérie, Corée, Mexique et Italie... ces Clubs santé créés sous l'égide d'un co-pilotage industriel et du bureau local Business France réunissent les entreprises du secteur de la santé présents pour :

- **échanger et partager de l'information** entre pairs sur un territoire donné
- **définir les stratégies communes et identifier projets** permettant de proposer une offre intégrée pour mieux répondre à la demande locale et améliorer la visibilité de l'offre française
- **faciliter l'accès du marché** à de nouveaux entrants



Adapter l'offre française aux besoins locaux

Les industriels de la santé et les autorités mettent en place des groupes de travail pour répondre aux besoins en s'adaptant au contexte de chaque pays.

**CONCEPTION
ET GESTION
HOSPITALIÈRE**

**SOINS ET
VIEILLISSEMENT**

**MALADIES CHRONIQUES
ET PARCOURS DE SOINS**

**MALADIES
INFECTIEUSES**

Éric Bouteiller

Vice-Président Sénior médecine générale Asie Pacifique Ipsen et Président de RDPAC



Éric Bouteiller a rejoint le groupe Ipsen en tant que Directeur Général d'Ipsen Chine (de 2001 à 2011), avant d'être promu Senior Vice-Président en charge des Opérations Commerciales en Asie au sein de la division médecine générale.

Il est aussi impliqué dans plusieurs organisations professionnelles en Chine. Il fait partie des membres fondateurs du Chapitre de Tianjin de la Chambre de commerce de l'Union Européenne en Chine; Chapitre dont il a assumé la présidence entre 2008 et 2011. Depuis 2004, il est membre du Comité Exécutif de l'Association de l'industrie pharmaceutique basée sur la Recherche et le Développement en Chine (RDPAC). Il a été élu Président de la RDPAC en janvier 2016.

De 1989 à 2001, il faisait partie d'HEC Eurasia Institute, un laboratoire de recherche du Groupe HEC, où il a participé à la conception des stratégies de développement en Asie et

en Chine de plusieurs groupes français et européens.

Éric Bouteiller est titulaire d'un doctorat en sociologie des organisations. Il parle couramment français, anglais et chinois.

“ Le Club Santé a pour objectif d'accompagner le développement des entreprises françaises de santé à l'international ”

Éric Bouteiller partagera son expérience et sa vision sur la création du premier Club Santé, mesure du CSF Santé soutenue par le Président de la République lors de son lancement en avril 2013.

Le Club Santé a pour objectif d'accompagner le développement des entreprises françaises de santé à l'international et s'inscrit pleinement dans l'un des quatre axes stratégiques, “mieux se soigner”, du commerce extérieur. Trois ans plus tard, quels sont les résultats atteints, les enseignements acquis et les prochaines étapes ?

Laetitia Dufay

Chef du Pôle Secteurs prioritaires à l'international à la Direction Générale du Trésor



Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration, Laetitia Dufay est actuellement responsable du pôle Secteurs prioritaires à l'international à la DG Trésor où elle était précédemment en charge de la définition de la politique d'assurance-crédit de la France et de la tutelle de la

Coface. Laetitia Dufay a également occupé des fonctions de conseillère internationale à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et de directrice adjointe des bureaux de l'Agence française de développement (AFD) en Turquie.

L'industrie pharmaceutique représente une part marginale de la valeur ajoutée de l'industrie (2,5 %) et de l'économie dans son ensemble (0,65 %), mais constitue un secteur industriel stratégique : intensive en recherche et développement, elle représente près de 4,5 Md€ de dépenses de R&D en 2013 (13 % de la R&D du secteur privé). Tiré par ses grands groupes, le secteur est historiquement source d'excédent commercial. La politique du commerce extérieur dans le domaine de la santé tire principalement parti des efforts d'amélioration de la compétitivité et de la productivité, de la levée des freins sectoriels à la croissance, mais possède toutefois des leviers et canaux spécifiques.

Dans les enceintes de dialogue à haut niveau avec nos partenaires commerciaux, l'État diffuse auprès des acheteurs étrangers l'image d'une France ouverte, créative et dynamique. Lors de négociations commerciales notamment, l'État, à travers la DG Trésor, prend en compte les préoccupations de la filière (obstacles non tarifaires au commerce, enjeux de propriété intellectuelle) relayées auprès de la Commission européenne dans le cadre de la politique commerciale européenne.

Les industriels bénéficient de l'accompagnement de l'État qui met à leur disposition des outils adaptés et compétitifs par rapport à nos concurrents : le FASEP finance en don des études de faisabilité technique et les PRÊTS DU TRÉSOR financent des projets de plus grande ampleur (construction d'hôpitaux et leur équipement médical). L'État cherche aussi par ces outils à faire émerger un ensemble de taille importante capable de construire et gérer des hôpitaux pour promouvoir davantage encore le savoir-faire français et nos entreprises.

Pour identifier les leviers susceptibles de renforcer la position française, des travaux sur les politiques horizontales (soutien à l'investissement productif, financement et aides à la R&D...) ainsi que sur d'éventuelles simplifications réglementaires (essais cliniques, biosimilaires, procédure de délivrance d'extensions de brevets...) pourraient être menés en lien avec les industriels.

“ Une France ouverte, créative et dynamique ”

“ Renforcer l’attractivité
et l’image de l’offre française ”

Jean-Patrick Lajonchère

Fédérateur Export pour la famille “*Mieux se soigner*”



Diplômé de l’école des Mines d’Alès et titulaire d’un MBA de l’école supérieure de Commerce de Paris, Jean-Patrick Lajonchère, 60 ans, est actuellement Directeur Général du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph, établissement privé d’intérêt collectif de 600 lits et places situé dans le XIV^e arrondissement de Paris, depuis janvier 2009.

Il a dirigé les hôpitaux Louis-Mourier à Colombes et Saint-Louis à Paris puis a assuré la direction du groupement hospitalier universitaire Est de l’AP-HP qui comprend les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Tenon, Saint-Antoine, Armand-Trousseau, Joffre-Dupuytren, Charles-Foix et l’Hospitalisation à domicile.

Responsable de la gestion des Programmes hospitaliers de Recherche Clinique au Ministère de la Santé en 1994 et 1995, il a ensuite piloté la politique d’équipements des plateaux techniques des hôpitaux de Paris au sein de la direction de la Politique médicale de l’AP-HP. Entre 1979 et 1994, il a exercé des fonctions d’ingénieur hospitalier à l’Assistance Publique Hôpitaux de Paris (AP-HP) à Cochin, Hôtel Dieu, Saint-Louis et à Vienne dans l’Isère. Il est professeur associé honoraire de la faculté de Sciences économiques de Rennes, adjoint au directeur du master Économie et Gestion des Établissements Sanitaires et Sociaux. Il a été missionné par l’agence régionale de Santé en 2011 pour ouvrir le Centre Hospitalier du Sud Francilien. Il est fédérateur de la famille «*mieux se soigner*» auprès du secrétaire d’État au Commerce extérieur.

Le fédérateur initie des actions de fédération des acteurs en France et localement au cas par cas. En lien avec Marie-Noëlle Banzet, représentante industrielle de l’axe export du CSF Santé et Business France, il participe au développement des Clubs Santé (Shanghai, Moscou, Sao Paulo, Alger, Milan et Istanbul, Séoul, Mexico) avec une nouvelle vague de 3 pays en 2016 (Tunisie, pays du Golfe, Maroc). Il développe des stratégies de fédération des acteurs autour de thématique ponctuelle (diabète, infrastructures hospitalières, marché marocain) mais également à travers le lancement d’un label à l’export pour les filières de santé. En effet la santé ne dispose pas d’une “marque” à l’international capable de structurer l’ensemble de la filière et de fédérer les acteurs.

Le fédérateur participe aux efforts pour déverrouiller la projection de l’expertise hospitalière en soutenant des projets précurseurs de “marques” (l’AP-HP, Institut Gustave Roussy, Pasteur) et en favorisant les partenariats avec les constructeurs d’hôpitaux, équipementiers, architectes, assureurs. Il prend part à la création d’un référentiel français AFNOR de certification des établissements de soins étrangers avec la Haute autorité de santé.

Le Fédérateur renforce l’attractivité et l’image de l’offre française. Pour l’industrie, il participe, dans la cadre du CSF, à la création d’une brochure de promotion à l’exportation de l’offre française. Pour la filière d’accueil des patients étrangers, il a dirigé la création d’une brochure prête à être diffusée en Français, anglais et arabe. Enfin il soutient les actions visant à faciliter l’accueil d’internes et de médecins étrangers pour des stages et formations complémentaires qui devraient faire l’objet d’un décret d’application.

Olivier Laureau

Président de la Fondation Internationale de Recherche Servier et du Groupe Servier



Olivier Laureau entre au sein du Groupe Servier en 1982, titulaire d'un DEA de droit privé de l'Université Paris II. Il assure successivement des responsabilités à la Direction de la Propriété Industrielle, puis à la Direction juridique et rejoint la Direction financière pour prendre, à partir de 2000, la Direction des Achats Groupe. Il donne une dimension internationale à cette fonction.

En 2008, Olivier Laureau devient Directeur financier du Groupe. La Direction des Systèmes d'Information lui est rattachée trois ans plus tard.

En avril 2014, à la suite du décès de Jacques Servier, fondateur du Groupe éponyme, Olivier Laureau est nommé Président de la Fondation FIRS (Fondation Internationale de Recherche Servier) et Président du Groupe Servier. Sa profonde connaissance du Groupe et son expérience, après plus de 30 ans dans différents métiers, sont essentielles pour conduire à bien l'évolution du Groupe. Il a pour objectifs d'enrichir rapidement le portefeuille du laboratoire, d'améliorer la performance du Groupe et de donner à ses deux métiers, les médicaments princeps et les génériques, une plus grande couverture géographique.

“ Les baisses de prix itératives ont des répercussions importantes sur les prix à l'international ”

Les industries de santé sont un secteur clé pour les exportations françaises, et le G5 Santé, réunissant les principales entreprises de santé françaises et donc important créateur de valeur en France, a une contribution majeure à l'excédent de la balance commerciale du secteur pharmaceutique, avec un Chiffre d'affaires de 16,5 Mds€ à l'export.

Au niveau mondial, les entreprises du G5 Santé réalisent un chiffre d'affaire de plus de 47 Mds€ et emploient 165 000 personnes. Elles représentent un atout majeur de l'innovation en santé au service des patients et du rayonnement à l'international de l'expertise scientifique et médicale du pays.

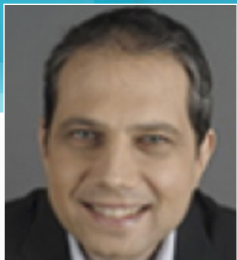
Les entreprises du G5 ont assuré leur développement international à partir d'une plateforme française. Avec 33 sites de R&D et 56 sites de production en France, elles découvrent, développent et produisent des solutions de santé pour le marché mondial. La diversité des domaines d'activité des entreprises du G5 Santé (chimie, pharmacie, diagnostic, imagerie, dispositifs, vaccins, biotechnologies...), leur capacité d'innovation, leur expérience déjà longue à l'international leur permettent d'être des exportateurs actifs de solutions de santé au service des populations et, dans certains cas, d'occuper des positions de leadership mondial.

Les entreprises du G5 sont fortement impliquées dans la création et l'animation des Clubs Santé, avec le soutien du Ministère de l'Économie et de l'Industrie et du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International.

Cependant, les politiques de régulation du marché pharmaceutique en France et notamment les baisses de prix itératives ont des répercussions importantes sur les prix à l'international, et donc sur le volume des exportations des produits fabriqués sur les sites industriels français. De nombreux pays s'appuient en effet sur le prix France pour fixer les prix dans leur pays. Le G5 plaide pour une politique de prix spécifique pour les produits fabriqués en France et largement exportés depuis la France (Prix facial, remises “spécifiques export”).

Frédéric Rossi

Directeur Général Délégué – Export. Business France



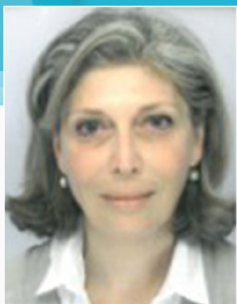
Frédéric Rossi a commencé sa carrière en tant que Coopérant à l'ambassade de France en Israël, où il étudiait les interactions économiques entre l'État hébreu et ses voisins. Il a ensuite rejoint le ministère des Finances pour occuper divers postes au sein des services économiques et commerciaux des ambassades de France successivement à Manille, Sydney et Mumbai. De 2009 à 2012, il a pris une part active au processus de réforme engagé au sein d'UBIFRANCE, l'agence française pour la promotion du développement du commerce international, en qualité de membre du comité exécutif chargé de la construction du réseau international de l'agence (80 bureaux dans 60 pays) et de son pilotage par objectif. De septembre 2012 à août 2016, l'Agence Business France (nouvelle Agence française pour l'internationalisation de l'économie issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII) l'a affecté à Singapour pour prendre la direction du réseau Asie du Sud-Est et Océanie (9 bureaux couvrant 12 pays). Depuis le 1^{er} septembre 2016, il a rejoint le siège de Business France, où il est désormais à la tête de l'ensemble du métier "Export". Frédéric Rossi est diplômé en sciences économiques et politiques et en histoire de l'Art.

“ Améliorer la visibilité de l'offre française, identifier les opportunités, contribuer à fédérer ”

Présente dans 70 pays, Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Dans le cadre du soutien aux filières stratégiques, Business France, en collaboration avec ses partenaires publics et privés, a mis en place un plan d'action renforcé en vue d'accroître la compétitivité des entreprises de la santé et leur permettre de répondre aux nouveaux défis mondiaux (développement des pathologies liées aux changements de mode de vie et au vieillissement de la population, demande croissante en soins des pays émergents...) et de conquérir de nouvelles parts de marché. Avec un programme de 35 opérations collectives par an dans la santé, Business France privilégie l'organisation de pavillons France sur de grands rendez-vous internationaux ou régionaux (MEDICA, ARAB HEALTH, BIO) et met en place des formats d'opérations sélectives pour les entreprises innovantes, afin d'amplifier la visibilité de la France et l'impact de ces événements en termes de courants d'affaires pour les entreprises. Cet accompagnement collectif est complété par une approche sur-mesure par laquelle Business France simplifie et accélère le développement des PME/ETI, ainsi que des startups dans le cadre des actions French Tech.

Améliorer la visibilité de l'offre française, identifier les opportunités, contribuer à fédérer pour proposer une offre globale de santé aux décideurs publics et privés, promouvoir l'innovation, développer le partage d'expérience au travers de l'animation des Clubs Santé, tels sont les objectifs placés au cœur de son intervention dans la famille « mieux se soigner » et le volet export du CSF Santé. La mise en place de Clubs Santé, qui permettent d'adosser les actions institutionnelles et commerciales, sera poursuivie d'ici fin 2016, notamment en Tunisie et dans le Golfe.

Agnès Romatet-Espagne



Directrice des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, DGM/DEEIT, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Agnès Romatet-Espagne a occupé plusieurs postes dans les services du quai d'Orsay avant de rejoindre la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, puis à la direction du personnel et de l'administration générale du ministère des Affaires étrangères. Elle entre ensuite en cabinet ministériel, cheffe de cabinet de Jean-Noël Jeanneney au secrétariat d'État au Commerce extérieur en 1991 puis au secrétariat d'État à la Communication en 1992, elle retourne en ambassade en 1993. Conseillère culturelle à Amman de 1993 à 1996, elle se voit ensuite chargée de la cellule financière, budgétaire et administrative à la direction des Nations Unies et des organisations internationales du ministère. Chargée des relations avec la presse à l'ambassade de France au Canada entre 1999 et 2003, elle a aussi été sous-directrice de la presse à la direction de la communication et de l'information du ministère des Affaires étrangères de 2005 à 2007. Cheffe de cabinet et responsable de la communication de Jean-Pierre Jouyet au secrétariat d'État aux Affaires européennes de 2007 à 2008, Agnès Romatet-Espagne devient conseillère des affaires étrangères auprès du président de l'Autorité des marchés Financiers. Elle occupe ensuite la fonction de cheffe du service économique à Canberra entre 2011 et 2014. Depuis septembre 2014, Agnès Romatet-Espagne est directrice des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme au ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

“ *Participer au renforcement de l'attractivité de la France pour les acteurs économiques internationaux* ”

Dans un environnement très concurrentiel, la France doit tirer parti de la reconnaissance de son système de santé pour renforcer son rang de chef de file de la santé mondiale, faire valoir son excellence et vendre tant son expertise que ses produits. Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international est en première ligne pour conduire cette stratégie d'influence française dans le domaine de la santé, qui combine coopération institutionnelle, aide au développement (bourses, financement de projets, expertise technique), promotion de notre attractivité (pour les industriels de la santé, les patients étrangers, les grandes fédérations professionnelles dédiées à la santé et les organisations internationales) et diplomatie économique. La direction des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme est au cœur de ce dispositif. Elle assure la tutelle des opérateurs intervenant en matière de diplomatie économique. Elle soutient le développement international des entreprises françaises et participe au renforcement de l'attractivité de la France pour les acteurs économiques internationaux. Elle pilote également le suivi sectoriel des entreprises à l'export et coordonne les travaux des personnalités chargées de fédérer les secteurs prioritaires à l'export, tel Jean-Patrick Lajonchère, directeur de l'hôpital Saint-Joseph, en charge de la stratégie à l'international de la filière santé. Elle fait le lien entre les priorités géographiques et sectorielles (vieillesse des populations, renforcement des systèmes de santé, lutte contre les maladies transmissibles...), défense de nos intérêts économiques et enjeux de santé mondial également traités dans le cadre du G7 et du G20. Enfin, elle s'assure que les outils et projets pilotes, mis au point avec l'appui du fédérateur, sont partagés par le réseau quasi universel de nos ambassades, épaulées dans certains cas, de conseillers spécialisés.



Innover en France : quel rôle pour les partenariats public privé ? Comment créer la confiance nécessaire ?

Avec la participation de :

- **Philippe Archinard**, Président-Directeur Général de Transgene, Président de Lyonbiopôle et Président de BIOASTER
- **Laurent Audoly**, Directeur Général de l'Institut de Recherche Pierre Fabre et Directeur R&D
- **Christian Béchon**, Président-Directeur Général du LFB
- **Emmanuel Canet**, Président Recherche et Développement du groupe Servier
- **Stanislas Lyonnet**, Directeur de l'Institut Imagine
- **Pierre Meulien**, Directeur exécutif de Innovative Medicines Initiative (IMI)

Philippe Archinard



Président-Directeur Général de Transgene, Président de Lyonbiopôle et Président de BIOASTER

Philippe Archinard a été nommé Directeur Général de Transgene en décembre 2004 et Président-Directeur Général en juin 2010. Avant de rejoindre Transgene, Philippe Archinard était Directeur Général de la société Innogenetics depuis 2000. Il a commencé sa carrière professionnelle chez bioMérieux en 1985, dans différentes fonctions en France et aux États-Unis, dont la direction de la filiale américaine. De formation ingénieur en chimie, il est titulaire d'un doctorat en biochimie de l'Université de Lyon, complété par le programme de management PMD de la "Harvard Business School".

Philippe Archinard a été nommé en octobre 2006 Président de Lyonbiopôle, pôle de compétitivité Rhône-Alpin actif sur toute la filière santé. Lyonbiopôle se positionne aujourd'hui comme l'animateur et le guichet unique de la santé en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Philippe Archinard a été nommé en mars 2014 Président de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) BIOASTER qui se veut un trait d'union entre la recherche académique et le monde industriel dans les champs de la microbiologie et du microbiote. Cet institut de recherche est financé à parts égales par le public et le privé en vue d'accélérer le développement de nouvelles solutions de santé.

“ L'importance pour tous les acteurs de pouvoir disposer d'un écosystème de l'innovation équilibré ”

La France a mis en place des modèles novateurs pour encourager, faciliter et concrétiser les partenariats public-privé dans le domaine de la santé et des sciences de la vie. Le succès des pôles de compétitivité, comme Lyon BioPôle que je préside depuis plus de 10 ans, reflète et confirme l'importance pour tous les acteurs de pouvoir disposer d'un écosystème de l'innovation équilibré, permettant de rapprocher et consolider force industrielle et excellence académique. Les IRT, Instituts de Recherche Technologiques, déployés plus récemment, sont un autre modèle tangible et innovant de cofinancement privé-public. Leur création a notamment permis une évolution positive de la perception et de la compréhension mutuelle des acteurs. Il existe cependant encore des barrières (en termes de valorisation de parcours professionnel, de modèle économique, de partage de propriétés intellectuelles) que nous nous efforçons de lever. À ce titre, le rôle de l'État, support exécutif et catalyste financier, est absolument clé pour la réussite de telles interactions.

Laurent Audoly

Directeur Général de l'Institut de Recherche Pierre Fabre et Directeur R&D



Dr. Laurent Audoly heads Research and Development at Pierre Fabre Pharmaceuticals for both novel medicines in Oncology, Dermatology, CNS, and Consumer Healthcare products. Laurent is also Managing Partner and Founder of the Fund for Innovation. In addition, he is president of the Medical Devices unit and Managing Director of the Pierre Fabre Research Institute. Prior to this role, he was Chief Scientific Officer in biotech focused on next generation therapeutic proteins in oncology, immunooncology, and inflammation where he led the growth of the pipeline from no drug candidates prior to his arrival to a high value pipeline and multiple strategic partnerships with big pharma ultimately leading to a successful exit.

Laurent has held positions of increasing leadership responsibilities in the pharmaceutical industry (Pfizer, Merck, MedImmune) contributing to the identification of new drug projects and the development of five approved drugs in inflammation, dermatology, cardiovascular diseases, and oncology as well as leading large teams across the pharma value chain. Throughout his career, he has championed high impact collaborations and established a world-wide network of academic and company-based partnerships. Many of these collaborations have resulted in significant value creation. Laurent is focused on strategic and business growth and has also established strong connections with internal and external commercial and manufacturing organizations. He studied medicine and chemistry for his Bachelor's degree and graduated with a Ph.D. in Pharmacology from Vanderbilt University. Laurent was awarded a fellowship from the American Heart Association during his post-doctoral training at Duke University. Laurent has maintained strong ties with the academic world as an Associate Professor (Adj) at Duke NUS Graduate Medical School. He has also served on NIH study sections, given seminars at universities across the world, and published > 70 peer-reviewed papers and patents. He is on the board and an advisor for multiple healthcare organizations across the world aimed at improving healthcare and accelerating the discovery and advancement of novel therapies for patients and their families.

“ Les opportunités identifiées ”

Les Partenariats Public Privé s'inscrivent dans une dynamique stratégique afin d'accélérer notre accès à l'innovation et de partager des objectifs essentiels : proposer des médicaments innovants et accélérer leur accès aux patients ; promouvoir l'excellence française ; bénéficier de l'abondement public (FUI, PIA). Pierre Fabre a noué de nombreux partenariats PPP : CNRS, UPMC, INSERM.

Les opportunités identifiées entre autres :

- Le règlement de la propriété intellectuelle ; la rigidité dans ce domaine est un frein alors que la flexibilité devrait être un élément moteur. La gestion des brevets en vue d'une valorisation sur le marché.
- Rendre le cadre de certains types de PPP (juridique/ administrative entre autres) encore plus souple.
- Créer des incentives de performance sur des livrables court terme. Opportunité de construire ensemble des programmes de recherche directement applicative.
- Échange et formation partagés de chercheurs entre les deux entités pour partager la vision et les objectifs des uns et autres.

Objectifs : agilité accrue sur des programmes innovants et valorisables, et complémentarité renforcée entre académiques et industriels.

Christian Béchon

Président-Directeur Général du LFB



Christian Béchon, ingénieur de l'École Centrale des arts et manufactures, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, ancien élève de l'École Nationale d'Administration, conseiller maître à la Cour des comptes, a été successivement Secrétaire Général de l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire (IPSN) et du Centre National d'Études Spatiales (CNES), puis a occupé les fonctions de directeur de cabinet au Ministère de la Santé et de l'Assurance Maladie (1995) et au Ministère de l'Industrie (2002-2004). Directeur adjoint du cabinet de Francis Mer au sein du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Christian Béchon a été ensuite nommé co-secrétaire du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) auprès du Premier ministre.

Depuis 2006, il est Président-Directeur Général du groupe LFB.

“ L'essor de l'innovation thérapeutique et en particulier des MTI, en France ”

Le LFB a une grande expérience des partenariats publics privés tant en France qu'à l'étranger. D'une certaine façon, son existence même, c'est-à-dire un laboratoire pharmaceutique détenu par l'État, mais géré et régulé comme une entreprise privée, en est une des formes !

La nouveauté est la multiplication des partenariats public-privé qui se développent dans la production et la commercialisation des produits de santé et qui entraîne un choc culturel violent entre deux mondes. Celui de l'industrie et des start-up biotech entraînées dans la dynamique de la recherche mondiale qui s'accélère, confronté au monde hospitalier où la recherche clinique ne va pas assez vite et n'est toujours pas considérée comme prioritaire, voire même freinée par des circuits administratifs, financiers et comptables.

L'essor de l'innovation thérapeutique et en particulier des MTI, en France, en dépend en partie.

Le financement de la recherche partenariale via BpiFrance et le Commissariat général à l'innovation au LFB a pour objectif d'accélérer la mise au point de thérapies innovantes. Nous avons construit une usine pour appuyer cette recherche translationnelle. Cette usine, à son tour, permet déjà de prendre de l'avance sur la bioproduction de projets public et privé. Ces partenariats public-privé très novateurs occupent désormais une place, tout à fait significative, qui nous amène à envisager la poursuite de cette démarche ensemble.

Emmanuel Canet

Président Recherche et Développement du groupe Servier



Le Docteur Emmanuel Canet est médecin pédiatre spécialisé dans les maladies respiratoires de l'enfant. En parallèle de sa formation médicale, le Dr Canet s'est spécialisé en physiologie respiratoire et en pharmacologie cardiovasculaire, rénale et respiratoire en France et au Canada.

Il a rejoint en 1990 le Groupe de Recherche Servier, au sein duquel il a dirigé la recherche en pharmacologie respiratoire, en pharmacologie moléculaire avant de prendre la direction de la recherche en 2001 puis la présidence de la Recherche et du Développement en 2007.

“ *La dynamique de ces partenariats constitue une des clés de voûte de l'innovation et de la découverte de nouveaux médicaments* ”

À quels objectifs prioritaires doivent répondre les partenariats publics-privés (PPP) ? Y a-t-il convergence d'objectifs ou d'attentes entre ces deux secteurs ? Les modalités des PPP ont-elles évolué au cours des dernières années et si oui avec quels objectifs ? Les résultats ont-ils été à la hauteur des attentes ? Sont-ils adaptés aux enjeux des deux secteurs et sont-ils compétitifs au regard des besoins et de ce qui se fait dans d'autres pays ou d'autres secteurs d'activités économiques ? Comment en accroître l'attractivité et garantir qu'ils apporteront une vraie valeur ajoutée au regard des enjeux qui sont les nôtres ?

La dynamique de ces partenariats constitue une des clés de voûte de l'innovation et de la découverte de nouveaux médicaments. Au sein du Groupe Servier, nous avons depuis plusieurs années établi des PPP en respectant trois principes garants de leur succès. A savoir, le facteur humain et en particulier la confiance et le respect scientifique mutuels, la qualité de la science et le potentiel thérapeutique du projet et l'engagement réciproque de chacun des acteurs autour d'objectifs communs clairement définis. Les PPP répondent à quatre objectifs. D'abord innover en ouvrant de nouvelles voies de recherche par une meilleure compréhension des mécanismes physiopathologiques responsables des maladies sévères, accélérer le processus de découverte par la mise en commun d'expertises et de savoir-faire complémentaires, accroître la créativité et la compétitivité de notre recherche par le partage des connaissances et la fertilisation croisée qui en résulte et enfin, identifier et mettre en œuvre en partenariat des programmes qui visent à la découverte de candidats médicaments innovants sur la base d'hypothèses originales afin de les mettre à disposition des médecins et de leurs patients.

Stanislas Lyonnet

Directeur de l'Institut Imagine



Stanislas Lyonnet dirige l'Institut des Maladies Génétiques, Imagine, depuis le 1^{er} juillet 2016. Il est professeur de génétique à l'Université Paris Descartes et médecin généticien à l'hôpital Universitaire Necker-Enfants Malades (APHP).

Il anime un laboratoire de recherches INSERM consacré aux bases génétiques des malformations. Cette équipe a notamment identifié le rôle d'altérations du génome non-codant dans des erreurs innées du développement. Elle fait partie des fondateurs de l'Institut Hospitalo-Universitaire Imagine créée en 2011.

Stanislas Lyonnet a dirigé le programme "Maladies Rares" de l'Agence Nationale de la Recherche (2004-2008) ; il a été membre du Conseil Scientifique de l'INSERM. Il préside le conseil scientifique de l'École Normale Supérieure (Ulm).

Il a reçu les prix Valade et Hamburger, le Prix de Recherche de l'INSERM en 2009 et le Prix Collery de l'Académie de Médecine en 2012, et a été élu président de la Société Européenne de Génétique Humaine en 2013.

“ Diagnostiquer et guérir ”

Premier pôle européen de recherche, de soins et d'enseignement sur les maladies génétiques, l'Institut *Imagine* a pour mission de les comprendre et les guérir. L'Institut rassemble 850 des meilleurs médecins, chercheurs et personnels de santé dans une architecture créatrice de synergies.

C'est ce continuum inédit d'expertises, associé à la proximité des patients, qui permet à *Imagine* d'accélérer les découvertes et leurs applications au bénéfice des malades.

Les quelque 9000 maladies génétiques recensées touchent 35 millions de patients en Europe, dont près de 3 millions en France, où l'on compte chaque année 30 000 nouveaux cas.

60 % des enfants accueillis en consultation repartent sans diagnostic génétique et 90 % des maladies génétiques n'ont pas encore de traitement curatif. Face à cette problématique majeure de santé publique, le défi est double : diagnostiquer et guérir.

Pierre Meulien

Directeur exécutif de Innovative Medicines Initiative (IMI)



Pierre Meulien est Directeur exécutif de l'Initiative en matière de médicaments innovants (IMI), partenariat public-privé à hauteur de 5 milliards d'euros entre l'Union européenne et la Fédération européenne des associations et des industries pharmaceutiques (EFPIA).

De 2010 à 2015, le Docteur Meulien a été Président et Directeur général de Genome Canada, où il a recueilli des fonds importants pour l'organisation et a supervisé le lancement de projets d'innovation et de réseaux dans le domaine des technologies génomiques. Auparavant, il avait occupé de 2007 à 2010 le poste de Directeur scientifique de Genome Colombie-Britannique.

De 2002 à 2007, le Docteur Meulien a exercé les fonctions de PDG fondateur du Molecular Medicine Centre de Dublin (à présent dénommé "Molecular Medicine Ireland"), qui a établi un maillage entre les écoles de médecine et les hôpitaux universitaires de Dublin en vue de créer une masse critique dans les domaines de la médecine moléculaire et de la recherche translationnelle.

Le Docteur Meulien a également travaillé dans le secteur privé, pour la société française de biotechnologie Transgene, ainsi qu'avec Aventis Pasteur (aujourd'hui Sanofi Pasteur). Il est titulaire d'un doctorat en biologie moléculaire de l'université d'Édimbourg et a bénéficié d'une bourse post-doctorale à l'Institut Pasteur à Paris.

“ Encourager les collaborations pour partager les risques et réduire les coûts ”

L'un des grands défis actuels dans les systèmes de santé est de permettre l'accès des médicaments innovants à un prix abordable afin de répondre aux récentes controverses.

Il y a plusieurs raisons pour expliquer pourquoi le processus traditionnel de recherche et de développement est aussi coûteux et inefficace. Aujourd'hui, on reconnaît que de nouveaux modèles de R&D sont nécessaires.

Il est indiscutablement établi que la mise à disposition de nouveaux produits aux patients est complexe et risquée, de surcroît associée à un processus de développement très long entraînant d'importants coûts du fait des essais précliniques et cliniques requis pour prouver l'innocuité et l'efficacité de ces produits.

IMI est le plus grand partenariat public-privé de ce type au plan international. Ce partenariat a été mis en place par l'Union européenne (représentée par la Commission européenne) et la Fédération européenne des associations et des industries pharmaceutiques (EFPIA). Avec un budget de 5 milliards d'euros répartis sur la période 2008-2024, IMI a déjà obtenu des résultats quantifiables tant dans le secteur public que privé.

A travers le financement des projets IMI, nous encourageons la collaboration parmi les acteurs de l'industrie et entre les secteurs publics et privés, dans le but de partager les risques, de réduire les coûts, de bénéficier des technologies de pointe développées dans les universités et, finalement, de faciliter l'accès aux patients des dernières innovations.

En France, de nombreux acteurs publics et privés collaborent dans le cadre des projets IMI. Ainsi, la France est le 3^e pays bénéficiaire juste après le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les participants français ont reçu un soutien financier d'IMI à hauteur de 140,5 millions d'euros et 22,3 millions d'euros des industries pharmaceutiques, et 83,3 millions d'euros ont été investis dans les projets IMI par les acteurs industriels basés en France.

La France pourrait s'engager plus amplement et tirer avantage de la plateforme IMI afin d'expérimenter de nouvelles façons de mener la R&D.



Comment préserver et développer la production de produits de santé en France ?

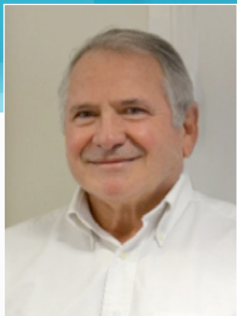
Avec la participation de :

- **Francis Carré**, Directeur Général de Mabdesign
- **Pierre Charbonnier**, Directeur Manufacturing & Supply Chain, bioMérieux
- **Yves L'Épine**, Directeur Général du groupe Guerbet
- **Pascal Faure**, Directeur Général des Entreprises, Ministère de l'Économie et des Finances
- **Brigitte Lindet**, Directrice de l'École Nationale Supérieure de technologie des Biomolécules de Bordeaux
- **Bertrand Parmentier**, Directeur Général de Pierre Fabre

“ Comment être plus performant demain ? ”

Francis Carré

Directeur Général de Mabdesign



Physico-chimiste de formation, Francis Carré entre en 1975 dans le groupe SNECMA en qualité d'ingénieur de recherche dans le domaine des matériaux composites.

Attiré par d'autres activités industrielles, il sera consultant avant d'entrer chez Sanofi, en 1989 où il fera toute sa carrière dans les activités Industrielles. Après une longue période dans la partie pharmaceutique, il assurera la direction générale des activités de production et de développement des principes actifs du groupe (Chimie et Biotechnologies), où il aura notamment en charge les programmes de développement du groupe Sanofi dans les biotechnologies.

Il est actuellement Directeur Général de MabDesign, association interprofessionnelle de promotion de la filière industrielle de l'immunothérapie et des anticorps thérapeutiques.

- Les freins et les atouts de la production des produits de santé en France
- Cas particulier de la Bioproduction
- Comment être plus performant demain ?
 - La formation professionnelle et notamment l'alternance
 - La valorisation de la marque France
 - L'intelligence économique
 - L'animation des filières professionnelles
 - La présence internationale
 - L'animation des réseaux de PME

Pierre Charbonnier

Directeur Manufacturing & Supply Chain, bioMérieux



Pierre Charbonnier est Pharmacien, diplômé de l'Université Claude Bernard (1992) et détient un DESS de Cosmétologie de l'Institut de Pharmacie Industrielle de Lyon (1992). Il est titulaire d'un eMBA de HEC Paris (2005).

Il a démarré sa carrière chez L'OREAL en Italie puis a rejoint l'industrie pharmaceutique où il a développé durant vingt ans une carrière internationale dans le domaine industriel qui l'a conduit à exercer des responsabilités dans plusieurs pays en tant que Directeur de site, Directeur Industriel puis Vice-Président Pharma Manufacturing pour tous les Sites régionaux du groupe MERCK KGaA.

En 2013, Pierre Charbonnier a rejoint le groupe bioMérieux en tant que Vice Président Manufacturing & Supply Chain pour l'Europe, la Chine et l'Inde, puis en avril 2014, il a été nommé Vice Président Corporate Manufacturing & Supply Chain. Il est membre du Comité Exécutif de bioMérieux.

“ Que la France prenne des mesures en faveur de la production nationale des produits de santé ”

Dans le domaine de la santé, les activités de production et de logistique et les exigences de qualité des produits nécessitent une organisation fluide du travail et des compétences techniques particulières et très pointues. Pour bioMérieux, acteur majeur du diagnostic in vitro, ces expertises sont synonymes de compétitivité, les produits fabriqués en France étant exportés dans le monde entier. Elles témoignent aussi de l'accumulation sur notre territoire de connaissances et d'expériences techniques de grande valeur, rendant le transfert de fabrication dans d'autres pays complexe et coûteux. Il est donc nécessaire que la France prenne des mesures en faveur de la production nationale des produits de santé : sachons revendiquer la qualité des produits “made in Europe”, former les talents en fonction des besoins réels de nos entreprises et encourager financièrement les investissements capacitaires comme de modernisation de notre outil productif. Veillons à éviter la sur-transposition de normes internationales de façon à ce que notre environnement réglementaire ne constitue plus un frein à la compétitivité de nos usines, mais au contraire un levier en faveur de leur développement. Alors que la concurrence internationale s'intensifie, il est fondamental de permettre à nos usines de défendre leur position et de leur garantir la flexibilité nécessaire. Travaillons tous ensemble à développer en France la fabrication de produits de santé fortement innovants et à haute spécialisation technologique, gage d'unicité de production et de profitabilité. Impulsons les mesures nécessaires à la digitalisation de nos sites et réseaux de distribution pour renforcer et accroître leur flexibilité ainsi qu'améliorer la fiabilité de nos procédés de fabrication et la qualité de nos produits et mieux répondre aux besoins de nos clients. C'est ainsi que nous pourrions préserver sur notre territoire des emplois de grande qualité, indispensables tant à la croissance économique de la France qu'à son indépendance et à sa sécurité sanitaire.

Yves L'Épine

Directeur Général du groupe Guerbet



Docteur en médecine, Yves L'Épine a exercé à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (ex chef de clinique) jusqu'en 1989. Diplômé en 1990 d'un MBA de l'INSEAD, Yves L'Épine a poursuivi une carrière internationale dans l'industrie pharmaceutique, d'abord au sein du groupe Sandoz, puis Novartis, avant de devenir Directeur Général de la filiale française du groupe Takeda, puis Vice-Président Europe au sein d'Abbott.

Depuis 2011, Yves L'Épine occupe le poste de Directeur Général du groupe Guerbet. Le Groupe est un des leaders mondiaux sur le segment des produits de contraste, utilisés en imagerie médicale scanner ou IRM. Il concentre l'essentiel de ses activités de recherche et de production en France. Il est présent sur tous les continents, réalise plus de 85 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et a récemment accéléré son expansion internationale en rachetant un groupe étranger.

“ La production de produits de santé en France a un triple effet bénéfique : social, économique et médical ”

La désindustrialisation progressive et lente de notre pays, entamée depuis longtemps, a été largement commentée et ses causes sont connues. Dans ce contexte, le secteur pharmaceutique, atout historique de notre pays, reste l'une des activités industrielles qui résistent, au même titre que l'aéronautique. Toutefois, des signaux d'alerte se font ressentir à plusieurs niveaux comme la baisse des investissements, le faible nombre de sites français retenus pour produire les nouveaux médicaments biologiques, le nombre croissant de sites vendus. L'attractivité de la France est aujourd'hui pénalisée par des freins qui sont, pour l'essentiel, spécifiques à notre secteur, tels que les taxes exceptionnelles appliquées au médicament dans notre pays, et pour partie communs à tous les acteurs industriels, tels que le déficit de compétitivité liée à la rigidité sociale. Forte de ses atouts, la France peut, si elle le souhaite vraiment, renforcer sa base industrielle pour les produits de santé. Cela aura un triple effet bénéfique : social (création d'emplois qualifiés, stables, à forte valeur ajoutée et peu délocalisables), économique (secteur fortement exportateur) et médical (meilleure indépendance sanitaire du pays et amélioration du niveau de santé de la population).

Pascal Faure

Directeur Général des Entreprises, Ministère de l'Économie et des Finances



Ingénieur général des Mines, diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure des télécommunications de Paris (88), Pascal Faure a débuté sa carrière dans la R&D aux Laboratoires Bell (États-Unis, PA) puis chez Apple Computer (États-Unis, CA). De retour en France, il rejoint le Centre national d'études des télécommunications (France Télécom/CNET) puis le ministère du Budget sur les crédits de la politique informatique administrative. Conseiller technique en charge des affaires budgétaires, fiscales, emploi et aménagement du territoire au cabinet du ministre du Tourisme, puis du ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ville et de l'Intégration, Pascal Faure devient directeur du développement, des affaires financières et d'adjoint à l'administrateur général de l'Institut TÉLÉCOM. Il est alors nommé directeur technique adjoint au ministère de la Défense. Successivement nommé Vice-président du Conseil Général des Technologies de l'Information (CGTI), puis Vice-président du Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET), et enfin Vice-président du Conseil Général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGEIET), Pascal Faure devient Directeur général de la compétitivité de l'industrie et des services (DGCIS) puis Directeur général des entreprises lorsque la DGCIS devient la Direction générale des entreprises.

“ La France dispose d'atouts réels face à une concurrence accrue ”

Les produits de santé représentent environ 70 Mds € de chiffre d'affaires et 200 000 emplois directs en France, autant d'indirects. Ces produits recouvrent les médicaments issus de la synthèse chimique ou de source biologique, les dispositifs médicaux (incluant les diagnostics in vitro), les produits cellulaires ainsi que certains logiciels. Le secteur est particulièrement dynamique.

Ceci s'explique notamment par son activité à l'international : un grand nombre d'entreprises du secteur exporte plus de 80 % de leur production. Des dispositifs originaux (Clubs Santé etc.) et des mesures spécifiques, mis en place par les pouvoirs publics, permettent de mettre en valeur l'offre française. Il faut par ailleurs encourager les entreprises étrangères à produire sur le territoire national : cette mission, confiée à Business France, est également appuyée par des dispositifs de soutien publics.

La France dispose d'atouts réels face à une concurrence accrue. La recherche est performante, les dispositifs d'accompagnements du secteur nombreux (CIR, suramortissement, outils ANR, soutien du Programme des Investissements d'Avenir, réseaux des pôles de compétitivité et des SATT, etc.), et la formation initiale et continue de bon niveau. L'ensemble de ces facteurs aide les acteurs de l'écosystème à trouver un terrain favorable à leur développement.

Afin de conserver cette place au sein des leaders mondiaux, les efforts de soutien à l'innovation en santé doivent être poursuivis pour répondre au défi que représente la découverte des solutions plus personnalisées de la médecine de demain, qu'elles soient technologiques (thérapie cellulaire, thérapie génique, dispositifs médicaux innovants, médecine génomique...) ou d'usages (santé numérique...), et ainsi envisager l'avenir avec optimisme au sein de la compétition mondiale.

C'est avec cette ambition que d'intenses travaux se poursuivent entre les industriels et les pouvoirs publics, tant au niveau de la Solution industrielle "médecine du futur" qu'au sein du Conseil Stratégique des Industries de Santé et du Comité Stratégique de Filière.

Brigitte Lindet

Directrice de l'École Nationale Supérieure de technologie des Biomolécules de Bordeaux



Brigitte Lindet est Ingénieur diplômée du CUST de Clermont-Ferrand et titulaire d'un doctorat en génie enzymatique de l'École des Mines de Saint Étienne. Elle a exercé ses activités d'Enseignant-Chercheur essentiellement à l'École des Mines de Paris où elle fut Maître de Conférences puis Professeur, Responsable de l'option Biotechnologie et du Laboratoire Membranes Liquides & Biotechnologies au sein du Centre Réacteurs & Processus. Brigitte Lindet est Directrice de l'ENSTBB-Bordeaux INP. Chargée de la formation jusqu'en 2014 au sein cette école, elle y a développé le service de formation continue (formations diplômantes, certifiantes, qualifiantes) et a impulsé la création de la chaire "Biotech Sanofi ENSTBB" en 2011.

“ Rapprocher le monde de l'industrie et celui de l'enseignement dans le cadre de partenariats étroits ”

La production d'un biomédicament fait appel à de nombreuses fonctions et métiers assurés par des chercheurs, opérateurs, techniciens, ingénieurs et pharmaciens, depuis la conception du biomédicament jusqu'à sa production, que ce soit pour le "process" de production (R&D, développement, gestion de la production) ou pour les fonctions "support" (assurance qualité, essais cliniques, support technique, vente, marketing...). Ces métiers nécessitent de multiples compétences, très souvent transverses : des compétences scientifiques et techniques en biotechnologies, pour la mise au point, le développement et la réalisation du procédé de fabrication ; des compétences en assurance qualité, contrôle qualité, pharmacovigilance, affaires réglementaires, gestion des big data, commerce ou marketing, pour assurer les missions "support" accompagnant la vie du biomédicament et des compétences en management de projets. La formation des cadres qui participent au développement et à la production des médicaments d'aujourd'hui et de demain doit leur assurer d'acquérir l'ensemble de ces compétences.

La France a des atouts indéniables en terme de formation professionnalisante de ses cadres. Les formations d'ingénieurs en biotechnologie, les doubles cursus ingénieur biotech/pharmacien ou ingénieurs biotech/management apportent des réponses à ce besoin de compétences transverses. Le rapprochement entre le monde de l'industrie et celui de l'enseignement dans le cadre de partenariats étroits (chaires industrielles, pédagogies en alternance ou co-construction de programmes pédagogiques adaptés aux besoins des salariés en entreprise) sont des leviers d'action. Les apports croisés du secteur industriel et du secteur académique en termes d'expertises scientifiques et techniques, d'enjeux économiques, de vécu "terrain", de pédagogie... enrichissent la formation des étudiants en formation initiale et des salariés en formation continue, permettant ainsi, avec un bénéfice réciproque, de développer des enseignements de haut niveau assure une meilleure réponse aux besoins en compétences spécifiques. L'attractivité auprès des jeunes diplômés, de l'industrie en France et particulièrement de l'industrie manufacturière reste un point sur lequel nous avons certainement une marge de progrès importante. Des actions en ce sens commencent à se développer également.

Bertrand Parmentier

Directeur Général de Pierre Fabre



Bertrand Parmentier entre dans le groupe Pierre Fabre en 1991 en qualité de directeur financier. Nommé directeur général délégué en 1996, il participe aux côtés de Monsieur Pierre Fabre, président-fondateur, à l'expansion internationale et à la politique d'acquisition du groupe dont le chiffre d'affaires progresse de 500 millions à 1,7 milliard d'euros entre 1991 et 2008. Bertrand Parmentier rejoint alors le groupe aéronautique Latécoère, installé à Toulouse, dont il sera successivement directeur général puis président du directoire.

Au décès de Monsieur Pierre Fabre en juillet 2013, Bertrand Parmentier est rappelé par le conseil d'administration de Pierre Fabre Participation – la holding de contrôle du groupe présidée par Pierre-Yves Revol – pour prendre la

direction générale de Pierre Fabre SA et siéger à son Conseil d'administration ainsi qu'à celui de Pierre Fabre Participation.

À la tête du groupe, Bertrand Parmentier va d'abord confirmer son positionnement stratégique sur un continuum d'activités allant du médicalement éthique au soin dermo-cosmétique. En 2015, il réorganise la R&D de la branche pharmaceutique et engage une stratégie d'open innovation. Celle-ci se concrétise dès décembre 2015 par la signature d'un accord stratégique avec la société américaine Array BioPharma portant sur le développement et la commercialisation de deux molécules de nouvelle génération en oncologie, notamment dans le traitement des cancers avancés de la peau. Cet accord est emblématique de la ligne de force qui relie oncologie, onco-dermatologie, dermatologie éthique et dermo-cosmétique au sein de Pierre Fabre, et que le groupe entend continuer à renforcer dans les années à venir. Parallèlement à la réorganisation de la branche pharmaceutique, Bertrand Parmentier favorise les conditions de l'internationalisation de la branche dermo-cosmétique dont la marque Eau thermale Avène devient leader du marché mondial en 2015. Le chiffre d'affaires global du groupe s'établit désormais à plus de 2,2 milliards d'euros dont environ 60 % sont réalisés à l'international.

Originaire de Toulouse, Bertrand Parmentier est diplômé d'HEC (promotion 1978). Il a débuté sa carrière professionnelle en 1979 dans le groupe pétrolier Shell, au sein de la direction financière dans des postes à responsabilité croissante basés en France et dans plusieurs pays d'Afrique. En 1988, il a rejoint le groupe de solutions métallurgiques Aubert-Duval (aujourd'hui filiale d'Eramet) en tant que directeur financier.

“ Plusieurs propositions pour préserver et développer la production de produits de santé en France ”

Depuis ses origines, le groupe Pierre Fabre a fait le choix de privilégier l'ancrage sur le territoire national et notamment sur le Sud-Ouest pour accompagner son développement économique. C'est ainsi que la grande majorité des usines et la totalité des centres de recherche sont situés sur le territoire français. Le groupe a également profité de la diversité de ses activités (de la santé à la beauté) pour faire jouer la synergie entre les différents sites industriels et contribuer ainsi au maintien et au développement des emplois de production en France.

Dans ce contexte, le Groupe Pierre Fabre ainsi que le G5 ne peuvent que déplorer les évolutions relatives à la place de la production pharmaceutique de la France. À cet égard, il faut souligner l'absence de cohérence des politiques publiques qui, d'une part, affichent un objectif de maintien et de développement de l'emploi en France et d'autre part, prennent des mesures de baisses de prix et de déremboursements qui pèsent sur la capacité d'exportation des entreprises pharmaceutiques, sur la rentabilité des outils de production et donc sur l'investissement industriel en France.

Par ailleurs, s'agissant de produits de santé parfois vitaux pour les patients, il apparaît souhaitable que l'approvisionnement en médicaments ne repose pas que sur l'importation de produits moins bien contrôlés.

À l'occasion de la table ronde, le G5 présentera plusieurs propositions pour préserver et développer la production de produits de santé en France.



Quelles réformes pour le système de santé de demain ?

Avec la participation de :

- **Jean-Luc Bélingard**, Président-Directeur Général de bioMérieux et Président de la Féfis Fédération Française des Industries de Santé
- **Olivier Brandicourt**, Directeur Général de Sanofi
- **Agnès Buzyn**, Présidente de la Haute Autorité de Santé
- **Marc de Garidel**, Président du G5 Santé, Président d'Ipsen
- **Thomas London**, Directeur associé de McKinsey
- **Valérie Paris**, Analyste des politiques de Santé, OCDE
- **Maurice-Pierre Planel**, Président du Comité Économique des Produits de Santé

Jean-Luc Bélingard

Président-Directeur Général de bioMérieux et Président de la Féfis
Fédération Française des Industries de Santé



Jean-Luc Bélingard est diplômé de HEC Paris (1971) et est titulaire d'un MBA de l'Université CORNELL (États-Unis, 1974).

Il compte 40 ans d'expérience au sein de l'industrie pharmaceutique, notamment chez Merck & CO et Roche où il était membre du Comité Exécutif du Groupe et Directeur Général de Roche Diagnostics.

En 1999, Jean-Luc Bélingard rejoint le groupe Pierre Fabre en tant que Directeur Général et Vice-Président du Conseil d'Administration. Jean-Luc Bélingard devient en janvier 2002 le Président-Directeur Général du groupe Ipsen, groupe pharmaceutique d'innovation au plan global, présent sur plusieurs axes thérapeutiques de spécialités (oncologie, neurologie, endocrinologie et hématologie).

Depuis 2011, Jean-Luc Bélingard est Président-Directeur Général de bioMérieux, acteur mondial du diagnostic *in vitro*.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, il est également Président de la FEFIS, Fédération Française des Industries de Santé.

“ Un dialogue permanent avec les pouvoirs publics et une gouvernance renouvelée permettront la prise de décisions de long terme pour renforcer plus encore les industries françaises de santé ”

Dans sa diversité (médicaments, diagnostic, dispositifs médicaux,...), l'industrie française de la santé est un acteur majeur de la vie de notre pays : porteuse de grande valeur ajoutée sociale et économique, source incontournable de progrès médical, garant de notre indépendance sanitaire, elle est d'importance stratégique pour la France. Elle accompagne les mutations technologiques et médicales et permet l'accès à tous les patients aux solutions de santé les plus innovantes. Elle joue donc un rôle clé dans la maîtrise et l'efficacité des dépenses de santé à travers une approche intégrée et multifactorielle du parcours de soins et une réponse efficace aux enjeux majeurs de santé publique. Dans un tel contexte, un dialogue permanent avec les pouvoirs publics et une gouvernance renouvelée permettront la prise de décisions de long terme pour renforcer plus encore les industries françaises de santé. Ce n'est que tous ensemble que nous pourrons mobiliser nos expertises et savoirs complémentaires pour doter la France d'une industrie de la santé d'excellence au service d'un système de santé classé parmi les tous premiers mondiaux.

“ Besoin de réformes et d'innovation pour servir le patient du XXI^e siècle ”

Olivier Brandicourt

Directeur Général de Sanofi



Olivier Brandicourt a rejoint Sanofi en avril 2015 au poste de Directeur Général.

Précédemment Directeur Général de Bayer Healthcare AG (de 2013 à 2015), Olivier Brandicourt a également exercé des responsabilités de premier ordre chez Pfizer de 2000 à 2013, dont celles de membre de l'Executive Leadership Team et de Président Directeur Général des unités opérationnelles Marchés Émergents et Produits Établis.

Olivier Brandicourt a rejoint le secteur pharmaceutique en 1987 au poste de Directeur médical de Warner-Lambert/Parke-Davis pour l'Afrique, puis il a exercé différentes responsabilités dans le domaine des affaires médicales et du marketing avant de prendre les fonctions de Directeur Général de sa filiale au Canada. Il a par ailleurs travaillé huit ans à l'Institut des maladies infectieuses et tropicales de l'Hôpital de La Pitié-Salpêtrière à Paris, où il a mené des recherches sur le paludisme en Afrique centrale et occidentale, et exercé la médecine pendant deux ans en République du Congo.

Docteur en médecine, spécialiste des maladies infectieuses et de la médecine tropicale (Université de Paris V), Olivier Brandicourt possède un Diplôme d'études approfondies (DEA) en Immunologie et Physiopathologie cellulaire de l'Université Paris Descartes. Il est également titulaire d'une maîtrise en biologie de l'Université Paris XII.

Nous pouvons nous réjouir des dernières statistiques de l'Organisation mondiale de la santé : en un demi-siècle, jamais l'espérance de vie n'a autant progressé. L'industrie pharmaceutique a joué un rôle de premier plan dans ces progrès et dispose de très fortes compétences à faire valoir. Source d'innovation, elle répond au défi de l'évolution de la médecine vers une médecine dite des 4P à savoir, Préventive, Personnalisée, Participative et Prédicative. Ainsi les progrès de la génomique, de la biotechnologie et du digital vont permettre de mieux prévenir, traiter et guérir les maladies.

La prise en charge du diabète est aujourd'hui la démonstration des progrès de cette nouvelle médecine : en mesurant sa glycémie et en s'injectant de l'insuline grâce à un stylo prérempli, en gérant son alimentation quotidienne et son activité physique, le patient est acteur de son traitement et à même de faire des suggestions pour améliorer ces outils. Dans ce domaine et avec ses partenaires, Sanofi innove en combinant médicaments et dispositifs médicaux à une meilleure analyse des données. Il sera ainsi possible de suivre en continu la glycémie des patients et d'envisager des méthodes très efficaces de contrôle du diabète et de prévenir ainsi ses complications.

Ces innovations, et les réformes nécessaires de nos systèmes de santé pour les accueillir, répondent à un même objectif : que chacun dispose des meilleures chances de prévention, de traitement et de guérison.

Agnès Buzyn

Présidente de la Haute Autorité de Santé



Ancienne interne des Hôpitaux de Paris, Agnès Buzyn a réalisé la majeure partie de son parcours de clinicienne hématologue et d'universitaire à l'Université Paris V - Hôpital Necker où elle fût responsable de l'Unité de soins intensifs d'hématologie adulte et de greffe de moelle jusqu'en 2011.

Son parcours de chercheur l'a notamment conduite à diriger une équipe Inserm travaillant sur l'immunologie des tumeurs à l'Institut Cochin-Paris V. Ses nombreux travaux dans les domaines de la greffe de moelle, de la leucémie aiguë lymphoblastique (LAL) et de la leucémie myéloïde chronique (LMC) ont donné lieu à plus de 150 publications originales dans des revues scientifiques en langue anglaise. Agnès Buzyn qui a exercé de nombreuses fonctions au sein de sociétés savantes et de conseils d'administration, enseigne l'hématologie et l'immunologie des tumeurs et de la transplantation. Actuellement, Professeur d'hématologie à l'Université Pierre & Marie Curie Paris VI, elle conserve une consultation d'hématologie à l'hôpital Saint-Antoine. Ancienne présidente du conseil d'administration de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) de 2008 à 2013 et membre du Comité à l'énergie atomique de 2009 à 2015, Agnès Buzyn a présidé l'Institut national du cancer (INCa) jusqu'en février 2016 avant d'être nommée en mars dernier, présidente du Collège de la HAS.

“ Ces innovations médicales, techniques et organisationnelles doivent faire l'objet d'évaluations rigoureuses et réactives afin de prendre en compte l'attente sociétale de nouveauté mais aussi de sécurité ”

Aujourd'hui, la qualité, la sécurité et l'efficacité des soins proposés à chaque patient constituent la finalité de l'action de la HAS. À l'évidence, une telle finalité nécessite une implication forte des professionnels de santé, une participation croissante des patients et requiert, pour ce qui les concerne, l'engagement des industriels.

Certains constats s'imposent à nous :

Les personnes vieillissent, avec leurs maladies qui deviennent chroniques. Elles sont exposées à des comorbidités croissantes et à la réduction progressive de leur autonomie. Et ces malades complexes - en France comme dans l'ensemble des pays développés - représentent une part très majoritaire des dépenses de santé.

Le législateur a traduit ces constats dans les lois récentes ; ils s'incarnent dans des termes régulièrement utilisés (virage ambulatoire, parcours du patient, priorisation des soins primaires, liaison ville/hôpital...) dont il convient d'accompagner la mise en œuvre sur le terrain.

Par ailleurs, les usagers sont de plus en plus informés et souvent attentifs au respect de leurs droits et de leurs aspirations. Ainsi, les patients comme les professionnels s'emparent volontiers du flux continu d'innovations et de nouvelles fonctionnalités que conjuguent internet et la "e-santé". Ces innovations médicales, techniques et organisationnelles doivent faire l'objet d'évaluations rigoureuses et réactives afin de prendre en compte l'attente sociétale de nouveauté mais aussi de sécurité.

Dans ce système en refonte, la HAS conduit son action en faveur de la qualité des prises en charges avec la rigueur scientifique qui la fonde et dans le respect absolu de deux exigences portées par l'environnement économique, social et politique : il s'agit d'une part de l'indépendance qui doit caractériser ses avis et décisions et d'autre part de la recherche d'efficacité qui doit inspirer ses recommandations.

Un mot pour finir sur la production et l'évaluation des médicaments/dispositifs, qui ne peut plus se concevoir dans le seul espace hexagonal. C'est au minimum à l'échelle de l'Europe que les choses doivent désormais s'organiser.

Marc de Garidel

Président du G5 Santé, Président d'Ipsen



Marc de Garidel occupe des fonctions clés au sein de l'industrie pharmaceutique, tant au niveau européen à la Vice-Présidence de l'EFPIA et à la Présidence du Conseil d'Administration de l'Innovative Medicines Initiative (IMI), qu'en France en tant que Vice-Président du Comité Stratégique de Filière Industries et Technologies de Santé et Président du G5 Santé. Marc de Garidel est aussi membre du Conseil d'administration de Galenica en Suisse.

Président-Directeur Général d'Ipsen de novembre 2010 à juillet 2016, Marc de Garidel est aujourd'hui Président non-exécutif. Durant cette période, il a contribué à la forte augmentation de la valorisation du groupe grâce à une stratégie de développement focalisée notamment sur la médecine de spécialité et sur le marché américain. Marc de Garidel a rejoint le secteur pharmaceutique dès le début des années 80 dans différents postes de direction chez Eli Lilly en France, aux États-Unis et en Allemagne, avant de rejoindre Amgen, leader mondial des biotechnologies, à partir de 1995 dont il a été successivement Directeur Financier Adjoint du Groupe puis Directeur International pour la zone Sud.

Marc de Garidel est diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics et titulaire d'un Exécutive MBA de Harvard Business School.

“ Adopter une vision globale et de long terme ”

Sous la poussée du déploiement du numérique, de la médecine de précision et bientôt du Big Data, le système de santé est en mutation profonde. En préserver la qualité et l'accessibilité implique des réformes de l'organisation des soins mais aussi des procédures administratives d'évaluation et de prise en charge, notamment pour prendre en compte les solutions multi-technologiques.

Adopter une vision globale et de long terme est indispensable pour déterminer les parcours de soins les plus efficaces et pour tirer le meilleur parti des innovations et des possibilités offertes par la médecine ambulatoire. Créer un Fonds de financement de l'innovation pharmaceutique dans la LFSS 2017 est certainement une approche intéressante et la reconnaissance de l'inadaptation de la régulation annuelle. Mais pourquoi la limiter aux médicaments alors que les tests compagnons associés sont de plus en plus fréquents et les solutions multi-technologiques la voie d'avenir ?

Le dialogue avec les entreprises de santé ne peut que faciliter pour les pouvoirs publics l'anticipation des évolutions et la préparation des réformes indispensables.

Thomas London

Directeur associé de McKinsey



Responsable du Pôle Santé de McKinsey en France, Thomas London codirige ses activités en Europe. Il travaille auprès d'un large éventail d'institutions : États, agences de santé, groupes hospitaliers publics et privés, assureurs maladie...

Il a ainsi eu l'occasion d'aborder divers sujets stratégiques à l'échelle de systèmes de Santé (organisation régionale de l'offre de soins, performance hospitalière, recherche biomédicale, e-santé, open data, systèmes d'information), et a accompagné nombre d'hôpitaux dans leur transformation, de la définition de leur stratégie médicale jusqu'à la mise en œuvre de leurs programmes d'excellence opérationnelle.

Par ailleurs, il conseille des industriels de la santé dans la définition de stratégies globales et l'optimisation de leur organisation.

Thomas London fait partie du groupe de veille Santé de l'Institut Montaigne et est membre du conseil d'administration du Healthcare Data Institute.

Diplômé de l'École Centrale de Paris et du MIT, il est titulaire du MBA de l'INSEAD.

“ L'équation économique n'est plus viable ”

Notre système de Santé se situe historiquement dans le peloton de tête des pays les plus performants en termes d'accès aux soins ou encore d'espérance de vie. La France dispose également de vrais atouts dans le domaine de l'innovation médicale et des industries de santé. Pourtant, ces bons résultats apparents ne doivent pas empêcher de porter un regard lucide sur la situation. Ainsi, l'équation économique n'est plus viable dans le cadre des modes d'organisation et de gestion actuels, la qualité des soins est largement perfectible et bien trop hétérogène, et la place de la France dans la recherche et l'innovation biomédicale est menacée dans un contexte mondial de plus en plus compétitif. Face à ces constats, il est urgent de tenir un discours de vérité sur les atouts et faiblesses de notre système, et de poser une vision claire et mobilisatrice du système que l'on souhaite, qui fait aujourd'hui défaut et sans laquelle les changements nécessaires ne sauront être mis en œuvre.

Valérie Paris

Analyste des politiques de Santé, OCDE



Économiste, Valérie Paris travaille depuis 2005 au sein de la division santé de l'OCDE. Elle a contribué à divers projets portant sur les caractéristiques et les performances des systèmes de santé et les politiques pharmaceutiques et à l'examen des systèmes de santé suisse et russe.

Auparavant, elle était chercheuse à l'Institut de Recherche et d'Information en Économie de la santé (IRDES). Elle est titulaire d'un DESS d'économie et statistiques (Université Paris 1, 1990).

“ Outre les paiements à la performance, sont expérimentés des paiements par épisodes de soins, des paiements pour la prise en charge de malades chroniques ou pour la prise en charge d'une population de patients ”

Dans les pays de l'OCDE, les payeurs expérimentent de nouveaux modes de paiement des prestataires de soins afin d'encourager des gains d'efficacité et de qualité. Outre les paiements à la performance, sont expérimentés des paiements par épisodes de soins, des paiements pour la prise en charge de malades chroniques ou pour la prise en charge d'une population de patients. De plus en plus, ces paiements sont liés à des objectifs quantifiés relatifs à la qualité de la prise en charge. La tendance est également au développement d'indicateurs de “résultats” appréciés par les patients eux-mêmes, en termes d'amélioration de leur état de santé, mais aussi en termes “d'expérience” dans leurs interactions avec le système de soins.

Maurice-Pierre Planel

Président du Comité Économique des Produits de Santé



Président du Comité économique des produits de santé (CEPS) depuis janvier 2016, Maurice-Pierre Planel était depuis deux ans conseiller chargé des produits de santé au cabinet de Marisol Touraine après avoir été conseiller chargé des prestations et des services aux familles au cabinet de la ministre déléguée à la Famille, Dominique Bertinotti.

Auparavant, Maurice-Pierre Planel était inspecteur auprès de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Titulaire d'une maîtrise en droit public obtenue à Nice en 1987, il a préalablement été administrateur du Sénat de 1998 à 2011, rattaché au service des commissions, affecté au secrétariat de la commission des Affaires sociales et chargé du secteur assurance-maladie santé.

“ Faut-il inventer de nouvelles procédures de prise en charge ? Une progression incrémentale est-elle suffisante ? Comment appréhender les demandes en provenance de l'étranger ou du monde académique ? ”

Le statu quo est-il possible ? La réponse semble devoir être négative

- Les pouvoirs publics et les acteurs industriels sont interpellés sur la question des prix et de la soutenabilité de la prise en charge. L'innovation est à nos portes et nous devons apporter des réponses au débat public qui s'est ouvert sur la prise en charge de l'innovation et plus largement sur le prix des produits de santé. Trois campagnes de presse au premier semestre, le fait est suffisamment rare pour être souligné.

C'est le premier temps, la réponse doit être rapportée rapidement. Le fonds de financement de l'innovation pharmaceutique est un premier élément.

Faut-il inventer de nouvelles procédures de prise en charge ? Une progression incrémentale est-elle suffisante ? Comment appréhender les demandes en provenance de l'étranger ou du monde académique ?

- Les produits de santé innovants vont bouleverser le fonctionnement du système de santé. Comment anticiper l'impact des innovations à venir et la manière dont les produits de santé vont modifier le fonctionnement du système ?

Comment donner des réponses concrètes aux évolutions annoncées, comment mieux gérer l'observance, le maintien à domicile, la nouvelle répartition des tâches qui en découle ? Entre ville et hôpital ? Entre professionnels de santé ? Entre professionnels de santé et autres acteurs ?



Le G5 Santé, porte-voix des industries de santé françaises, est un cercle de réflexion, présidé par Marc de Garidel, Président du groupe Ipsen, qui rassemble les dirigeants des principales entreprises françaises de santé et des sciences du vivant : **bioMérieux, Guerbet, Ipsen, Théa, LFB, Pierre-Fabre, Sanofi, Servier.**

Celles-ci ont choisi la France comme plateforme de leur développement international et font de l'effort de R&D leur priorité. Les membres du G5 Santé partagent 5 ambitions.

g5.asso.fr



Compétitivité

Rétablir la compétitivité de la France, avec une politique industrielle sectorielle portée par une vision ambitieuse de renforcement de la capacité d'innovation ou encore du rayonnement international des industries de santé.

Réformes

Proposer une vision renouvelée des politiques de régulation pour améliorer l'efficacité du système de santé.

Innovation

Apporter des solutions de santé innovantes dans la prise en charge du malade et de sa maladie.

Recherche

Poursuivre un engagement fort au service de l'excellence de la recherche biomédicale française et de la compétitivité de la France en R&D face à une concurrence internationale intense.

Patients

Développer l'accès des patients aux solutions de santé, moderniser les politiques d'évaluation et d'accès au marché.